

L'ONG Initiative Africaine pour le Développement Durable (IA2D)



RAPPORT D'AUDIT DETAILLE DE L'ONG INITIATIVE AFRICAINE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE (IA2D)



Sommaire

Contexte, objectifs et déroulement de la mission	6
Contexte de la mission.....	6
Objectifs de la mission.....	6
Les documents mis à notre disposition.....	6
Déroulement de nos travaux.....	7
Contrôle sur la gestion de compte bancaire.....	8
Contrôle des Etats Certifiés de Dépenses.....	8
Opinions.....	8
Opinion sur le contrôle interne	8
Opinion sur les Etats financiers du Projet	9
Responsabilité de L'ONG relative aux Etats financiers.....	9
Responsabilité de l'auditeur	9
Opinion	9
Principe comptable	10
Plan financier.....	10

L'ONG Initiative Africain Pour le Développement Durable

Objet : Rapport annuel d'audit

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons procédé conformément aux termes de référence à la vérification des états financiers de « **L'ONG Initiative Africain Pour le Développement Durable** » dans le cadre de l'accord, de même que les utilisations de fonds de L'ONG au cours de la période 2022. L'objectif de l'audit est d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation de L'ONG et de s'assurer que les ressources mises à sa disposition sont correctement dépensées, utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte des objectifs du Programme au 31 décembre 2022. Il consiste entre autres à s'assurer de la conformité de l'exécution du projet aux termes de l'Accord de financement et aux instructions de

L'ONG. Elle est une organisation à but non lucratif, autorisée à fonctionner par récépissé de déclaration d'association N°23/PR/2018 du 27/06/2018 portant régime des Associations au Tchad ayant pour titre : **Initiative Africaine Pour le Développement Durable**, en abrégé « **IA2D** » dont l'objectif est de promouvoir le développement local et la vulgarisation des acquis nationaux. Elle intervient particulièrement dans le domaine de :

- Lutte contre la pauvreté ;
- Allaitement maternel et le bien-être de la mère et enfant ;
- Education et santé ;
- Changement climatique ;
- Environnement ;
- Egalité genre ;
- Jeunesse ;
- Eau et assainissement ;
- Paix et justice ;
- Sécurité et droit de l'homme.

Conscient de cette préoccupation, L'ONG exprime par le biais de ce rapport le besoin d'appréhender ces objectifs pour le développement du Tchad. Ces multiples tâches citées en références ne peuvent s'accomplir sans l'aide des institutions internationales. Pour ceux, L'ONG exhorte les institutions qui œuvrent dans le domaine humanitaire à venir en aide pour accomplir ce cahier de charge pour l'épanouissement de la jeunesse Tchadienne. Au regard du plan national de renforcement de capacité à

fournir de service de prévention et de réponse à la violence basée sur les genres et aux pratiques néfastes à l'encontre des filles et des femmes y compris dans des situations humanitaires. L'ONG Initiative Africaine pour le Développement Durable (IA2D) porte à votre connaissance l'objet du rapport de ce projet. Malgré des multiples rapports des partenaires entre autres, UNFPA, UNICEF, PNUD, ONU-SIDA et le ministère de la santé qui attirent l'attention du gouvernement sur l'augmentation inhérente de taux de la violence basée sur le genre de manière à réduire significativement son exacerbation par le biais des partenaires cités plus haut, rien ne semble produire un résultat escompté. Par définition la violence basée sur le genre est tout acte nuisible ou préjudiciable perpétré contre la volonté d'un tiers basée sur les différences sociales (genre) attribuées entre les hommes et les femmes. Elle comprend les actes qui infligent une souffrance physique, sexuelle ou mentale, les menaces, la coercition, et les privations de liberté. Bref les violences basées sur le genre (VGB) est l'utilisation de la force qui entraîne un préjudice d'ordre mental, social, émotionnel et/ou physique. Au Tchad, Les violences basées sur le genre (VGB) sont un problème fondamental et omniprésent dans les communautés tchadiennes. Malgré les dispositions internationales tel que la déclaration universelle de droit de l'homme, Le Pacte International relatif aux droits civils et politiques de 1966) ainsi que La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes de (1979), la violence basée sur le genre est présente sur l'étendue du territoire nationale. Les raisons de cette violence sont nombreuses à savoir : la non application des règles de droit, le non-respect des dispositions nationales et internationales, manque des mesures coercitives en faveur des victimes.

Notre approche pour la réalisation de cet audit se décline autour des points suivants :

- Audit de la structure de contrôle interne,
- Contrôle des procédures de passation de marché,
- Contrôle des conditionnalités des Accords de financement,
- Contrôle des dépenses du Projet.

Les contrôles et vérification que nous avons effectués dans le cadre de l'Audit de l'ONG ont porté sur la période allant du **01/01/2023 au 31/12/2023**. Ils ont été effectués conformément aux normes internationales d'Audit (**ISA**) édicté par la fédération Internationale des comptables (**IFAC**) comportant des contrôles sur pièces, des tests et des entretiens. Notre opinion est présentée après la présentation de programme avec nos remarques et conclusions dans ce rapport détaillé.

N'Djamena, le 29/12/2023

L'Associé Gérant



Tondjingar gotram

Rapport d'Audit détaillé

Contexte, objectifs et déroulement de la mission

Contexte de la mission

L'objectif global de L'ONG Initiative Africain Pour le Développement Durable est de prendre part active à la mise en place d'un cadre de développement pour un Tchad prospère à travers la vulgarisation du climat d'apaisement pour booster le développement et la croissance dans les milieux urbains, contribuer à la réalisation d'une croissance nécessaire pour renforcer la sécurité par le biais de sensibilisation, en dehors des objectifs cités plus haut, L'ONG compte promouvoir un environnement capable d'accompagner le développement du secteur agricole et d'élevage qui sont les secteurs clé du développement de notre pays. La sensibilisation des éleveurs et Agriculteurs qui constituent plus de 45% de conflit dans l'ensemble du territoire nationale. Les manuels de procédures et les documents de L'ONG prévoient l'organisation des audits annuels pour contrôler la régularité et certifier les différentes opérations financières et comptables réalisées. C'est dans ce cadre que s'inscrit la présente mission d'audit externe des comptes clos au 31 Décembre 2022 de L'ONG.

Objectifs de la mission

L'objectif de l'audit de L'ONG est d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière pour l'exercice 2022, et de s'assurer que les ressources mises à la disposition de L'ONG Initiative Africain Pour le Développement Durable sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte des objectifs de développement de L'ONG. Les Etats financiers détaillés et consolidés établis par L'ONG sont élaborés de manière à rendre compte des transactions financières du Programme. Le comptable est chargé de maintenir un système de contrôle interne adéquat ainsi qu'une documentation acceptable des transactions aussi bien à son niveau qu'au niveau de tous les acteurs impliqués dans L'ONG.

Les documents mis à notre disposition

- Au cours de notre mission, il a été mis à notre disposition les documents ci-après :
- L'organigramme de L'ONG,

- Les manuels de procédures,
- L'ensemble des contrats relatifs aux Achats ;
- Les pièces justificatives des opérations ;
- L'accord de financement avec les annexes ;
- Tous les documents relatifs à la mise en vigueur et au fonctionnement,
- ONG Initiative Africain Pour le Développement Durable) 2022
- Les aide-mémoires des missions de supervision et des correspondances Officielles,
- Les Etats financiers du Projet (Bilan, Tableau des emplois et des ressources) ;
- Les rapports d'activités,
- Le plan d'action de L'ONG et sa vision future.

Déroulement de nos travaux

Examen et évaluation du système comptable en place. Nous avons examiné le système comptable mis en place pour L'ONG, de même que les différents tableaux tenus pour la gestion du projet. Les Etats financiers du Projet ont été établis à partir du logiciel « SAGE SAARI 100 ». Le plan comptable utilisé est le plan proposé dans le manuel de procédures.

✓ Examen des procédures de contrôle interne. Nous avons passé en revue les Principales recommandations des comptes arrêtés au 31 Décembre 2022 et avons testé les procédures de contrôle interne suivant le manuel de procédures administratives, budgétaire, financières et comptables en vigueur au sein de L'ONG fondée sur les règles généralement admises en matière de gestion de projet.

✓ Contrôle des actifs acquis dans le cadre du projet au titre de l'exercice 2023, L'ONG a acquis des fournitures, matériels de bureau, informatiques et de transport, et des services. Nos travaux ont porté sur les procédures des acquisitions et l'examen exhaustif des pièces justificatives.

✓ Contrôle des demandes de décaissement. Nous avons procédé à l'examen des Pièces justificatives. Les contrôles que nous avons effectués ont comporté les tests Suivants :

- L'existence des contrats et des factures,
- L'éligibilité des dépenses,
- L'approbation et l'autorisation des dépenses.
- Contrôle des états financiers et du relevé des dépenses de L'ONG.

Nous avons procédé à l'examen des pièces justificatives. Les contrôles que nous avons Effectués ont comporté les tests suivants :

- Le respect des principes comptables généralement admis dans toutes leurs dispositions et l'exhaustivité des informations financières fournies,
- L'existence des contrats et des factures, les rapports financiers et d'activités et tout autre document afférent au projet,
- L'assurance que les dépenses engagées par L'ONG sont éligibles et sont conformes aux activités prévues dans le Plan de Travail mis à notre disposition,
- L'approbation et l'autorisation des dépenses,
- La cohérence entre les informations contenues dans les rapports de suivi financier,
- Le rapprochement des fonds reçus par L'ONG. ONG Initiative Africain Pour le Développement Durable) 2023

Contrôle sur la gestion de compte bancaire

Pour se conformer aux règles édictées par l'Audit de compte, nous avons examiné les procédures de gestion du compte bancaire et toutes les transactions du Compte Désigné relatives à L'ONG. Nous avons orienté les contrôles pour s'assurer que : Le compte est ouvert dans une banque commerciale et au nom de « L'ONG Initiative Africain Pour le Développement Durable) », Toutes les transactions effectuées sur le Compte Désigné sont appuyées par des pièces justificatives et concernent les activités prévues dans le plan de travail, Les Etats de rapprochement bancaire sont établis correctement et que les soldes rapprochés sont exacts.

Contrôle des Etats Certifiés de Dépenses

Nous avons procédé à la vérification de cohérence des Etats de dépenses, les dépenses engagées sont correctement justifiées.

Opinions

Opinion sur le contrôle interne

Conformément à la mission d'audit qui nous a été confiée, nous avons procédé à la vérification de la mise en œuvre des recommandations antérieures formulées sur l'exercice antérieur et à l'analyse du contrôle interne de « L'ONG Initiative Africain Pour le Développement Durable » au titre de la période allant du 01 Janvier 2023 au 31 Décembre 2022. L'examen de la structure du contrôle interne doit fournir des informations sur la capacité de L'ONG à produire des informations financières fiables et la capacité de l'organisation à préparer les rapports de suivi financier fiables et de maintenir une comptabilité exhaustive et probante de toutes les transactions. Les faiblesses relevées sont détaillées dans une lettre adressée à L'ONG.

Opinion sur les Etats financiers du Projet

Nous avons procédé à l'audit des Etats financiers de « L'ONG Initiative Africain Pour le Développement Durable » au 31/12/2022. Les Etats financiers y compris les Etats de dépenses comprennent, un Bilan, un Tableau des Emplois et des Ressources et les notes détaillées. Le présent rapport porte sur le contrôle des Etats financiers.

Responsabilité de L'ONG relative aux Etats financiers

L'ONG Initiative Africain Pour le Développement Durable est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces Etats financiers conformément aux normes internationales d'audit (ISA) édictées par la Fédération Internationale des Comptables (IFAC), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats financiers spécifiques exempts d'anomalies significatives, que l'ONG Initiative Africain Pour le Développement Durable) a produit au cours de l'exercice 2023. Celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Ainsi, la situation financière de L'ONG au 31/12/2022 soumise à notre audit a été établie et arrêtée par « L'ONG Initiative Africain Pour le Développement Durable ».

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les Etats financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre mission d'audit selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles Déontologiques et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les Etats financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et informations fournis dans les Etats financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les Etats financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des Etats financiers afin de concevoir les procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'Audit financier

Opinion

À notre avis, les Etats financiers allant de la période du 01/01/2023 au 31/12/2023 de « L'ONG Initiative Africain Pour le Développement Durable » donne une image fidèle de la situation financière de la période sous revue.

Principe comptable

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur les notes annexes aux Etats financiers qui décrit les règles et principes comptables suivi en conséquence, ces Etats financiers peuvent n'est pas convenir pour répondre à autre objectif.

Plan financier

Année : 2023

	Exercice N	Exercice N-1	évolution
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations			-
Ventes de biens et services	0,00	0,00	
<i>Ventes de biens</i>			
<i>Ventes de prestations de service</i>			
Produits de tiers financeurs	27 010 000,00	27 079 000,00	-0,3%
<i>Subventions d'exploitation, concours publics</i>	21 000 000,00	20 970 000,00	0,1%
<i>Versements des fondateurs</i>	3 000 000,00	2 760 000,00	8,7%
<i>Ressources liées à la générosité du public</i>	2 030 000,00	2 560 000,00	-20,7%
<i>Dons manuels</i>			
<i>Soutien financier des mécènes</i>	2 030 000,00	2 560 000,00	-20,7%
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>			
<i>Contributions financières diverses</i>	980 000,00	789 000,00	24,2%
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			
Autres produits			
Total I	27 010 000,00	27 079 000,00	-0,3%
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises	2 430 000,00	210 000,00	1057,1%
Variation de stock			
Autres achats et charges externes	4 670 000,00	3 260 000,00	43,3%
Aides financières versées aux tiers	3 700 000,00	3 470 000,00	6,6%
Impôts, taxes et versements assimilés	1 230 000,00	2 170 000,00	-43,3%
Salaires et traitements	3 500 000,00	3 000 000,00	16,7%
Cotisations sociales	560 000,00	210 000,00	166,7%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 780 000,00	1 870 000,00	48,7%
Dotations aux provisions			
Autres charges	3 290 000,00	3 280 000,00	0,3%
Total II	22 160 000,00	17 470 000,00	26,8%
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	4 850 000,00	9 609 000,00	-49,5%
PRODUITS FINANCIERS			

Produits de valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Autres produits financiers			
Total III	0,00	0,00	
CHARGES FINANCIERES			
Intérêts et charges assimilées			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Autres charges financières			
Total IV	0,00	0,00	
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	0,00	0,00	
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	4 850 000,00	9 609 000,00	-49,5%
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels	2 700 000,00	210 000,00	1185,7%
Total V	2 700 000,00	210 000,00	1185,7%
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Charges exceptionnelles	1 250 000,00	980 000,00	27,6%
Total VI	1 250 000,00	980 000,00	27,6%
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	1 450 000,00	-770 000,00	-288,3%
Participation des salariés aux résultats (VII)	0,00	0,00	
Impôts sur les bénéfices (VIII)	0,00	0,00	
Total des produits (I + III + V)	29 710 000,00	27 289 000,00	8,9%
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	23 410 000,00	18 450 000,00	26,9%
EXCEDENT OU DEFICIT	6 300 000,00	8 839 000,00	-28,7%

Pour information :

Valorisation des contributions et charges en nature	Exercice N	Exercice N-1	évolution
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
<i>Dons en nature (matériel...)</i>	<i>3 200 000,00</i>	<i>2 000 000,00</i>	<i>60,0%</i>
<i>Prestations en nature</i>	<i>570 000,00</i>	<i>430 000,00</i>	<i>32,6%</i>
<i>Bénévolat</i>			
TOTAL	3 770 000,00	2 430 000,00	55,1%
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
<i>Mises à disposition gratuite de biens</i>	<i>570 000,00</i>	<i>700 000,00</i>	<i>-18,6%</i>
<i>Prestations en nature</i>	<i>760 000,00</i>	<i>230 000,00</i>	<i>230,4%</i>
<i>Personnel bénévole</i>			
TOTAL	1 330 000,00	930 000,00	43,0%

ACTIF		PASSIF		Capitaux permanents (ressources durables de l'association)
Richesses détenues à l'instant T par l'association		Origine des richesses de l'association (sources de financement)		
Montant		Montant		
IMMOBILISATIONS	11 060 000,00	CAPITAUX PROPRES	16 960 000,00	
Biens mobiliers durables détenus par l'association (matériel, machines, meubles, véhicules valorisés au prix d'achat)		Capital ou fonds associatif (apport des fondateurs de l'association) et subventions de départ non renouvelables		
Biens immobiliers	3 250 000,00	Report à nouveau (résultats antérieurs en réserve)	4 900 000,00	
Immobilisations incorporelles non amortissables (fonds de commerce, brevets, licences)	1 210 000,00	Résultat de l'exercice	6 300 000,00	
Immobilisations financières (actions, obligations et cautions)	4 300 000,00	Subventions d'investissement renouvelables (accordées pour l'achat d'un bien dont le renouvellement sera assuré par le financeur)		
Amortissement des immobilisations (perte de valeur des biens concernés plus haut : inscrire valeur négative)	2 300 000,00	Provisions pour risques et charges (argent mis de côté)	5 760 000,00	
STOCKS	0,00	Emprunts à moyen et long terme (argent net à disposition)		
Marchandises, matières premières (valorisés au jour d'inventaire)		Ressources financières non encore utilisées : subventions, donations, legs...		
CREANCES	340 000,00	COMPTES DE TIERS	340 000,00	Capitaux
Créances (personnes physiques ou morales qui doivent de l'argent à l'association)	340 000,00	Dettes vis-à-vis de particuliers		

COMPTES FINANCIERS - TRESORERIE		5 900 000,00	Dettes financières (découverts bancaires)		
2	Disponibilités bancaires (<i>trésorerie sur le compte courant</i>)	5 900 000,00	Dettes d'exploitation (fournisseurs)		
	Comptes épargne		Dettes sociales ou fiscales		
	Disponibilités en caisse		Autres dettes		
TOTAL ACTIF BILAN		17 300 000,00	TOTAL PASSIF BILAN	17 300 000,00	